

INTRODUCTION

La Mauritanie est un pays particulièrement vulnérable aux risques de catastrophe tels que les sécheresses et les inondations. Dans le contexte du changement climatique, le pays a connu ces dernières années des événements environnementaux extrêmes et exacerbés se matérialisant par des sécheresses prolongées, des inondations et des feux de brousses ravageant d'importantes surfaces de terres agricoles.

Face à cette situation et à une menace toujours présente, il est devenu urgent de prévenir ces catastrophes et de renforcer la capacité des différents acteurs intervenant dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes à faire face aux menaces. C'est dans ce cadre que dans le projet visant la réduction des risques de catastrophes, financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union Européenne, un réseau d'informateurs clés (au niveau communautaire) et un système d'alertes précoces sur les risques de catastrophes ont été mis en place au niveau de 10 villages de la Moughataa (département) de Bassikounou et 10 autres dans la moughataa de Adel Bagrou. Ces informateurs clés remontent les informations (alertes météo, risques de sécheresses ...) vers un point focal des alertes qui se charge de vérifier la véracité et la pertinence de l'information avant d'informer les services techniques compétents.

METHODOLOGIE

Ce système d'alerte précoce (SAP) communautaire a pour objectif d'informer les communautés et les autorités sur les menaces liées aux aléas naturels afin d'en atténuer les impacts.

La méthodologie utilisée repose sur :

1. Identification des zones de travail

A travers des rencontres avec les autorités locales et les services techniques, deux moughataas (départements) ont été identifiés au niveau de la wilaya (région) du Hodh Ech Chargui, comme étant les moughataas les plus exposées aux risques de catastrophes. A la suite de cela et suivant le budget disponible, 10 villages ont été priorisés au niveau de chaque moughataa comme étant ceux plus exposés aux risques de catastrophes.

2. Une connaissance des risques dans ces zones de travail

Après identification des zones de travail, une évaluation a été menée au niveau de chacun des 20 villages identifiés dans les moughataas (Lemghayss, Bouglingala, Ehssey Lebyadh, Lagdaf, Medalla, Kindierla, Boyziya, R'ken, Ehel Ahmedou et Bir Elbarka) et Adel Bagrou (Bougla, Miborye Delleh, Mbaratt Erme, Lemgahayss, Agourare, Massgoule Lebyadh, Ehel Berbare, Goubiye, Dar Naim Ezmarrigue et Leguayde) afin d'identifier les événements qui surviennent dans ces localités qui sont majoritairement les suivants : feux de brousses, fortes températures, inondations, sécheresses.

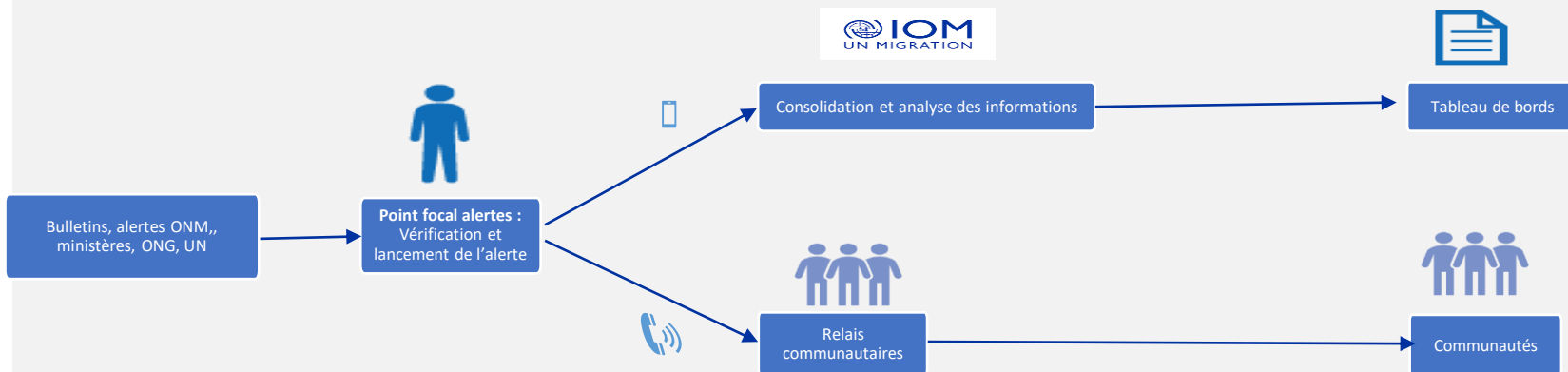
3. Mise en place d'un SAP pour la réduction des risques liés aux catastrophes

Après connaissance des risques auxquels les zones de travail sont exposées, un système d'alerte précoce communautaire (basé sur les individus et communautés) a été mise en place afin d'informer les populations sur les menaces mais également afin de documenter les événements (liés aux aléas naturels, conflits agropastoraux, maladies) survenus dans ces villages. Deux types d'informations sont partagées dans ce SAP:

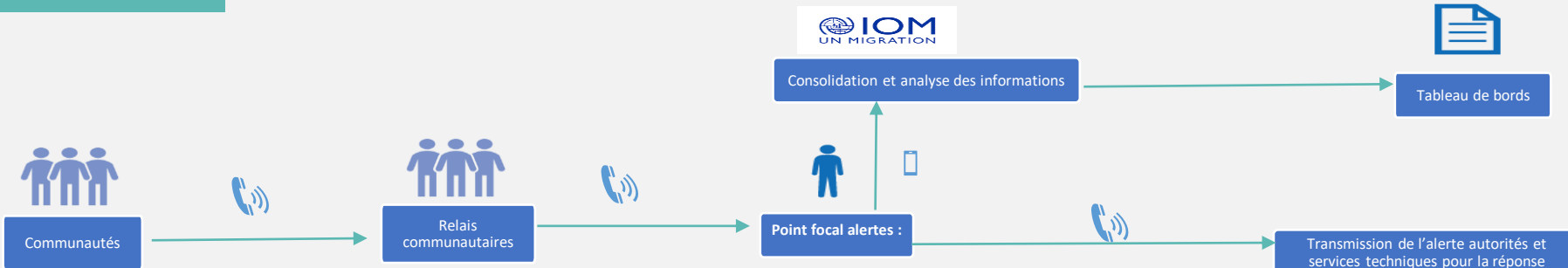
- **Informations préventives** : Les informations partagées aux communautés (bulletins provenant de l'Office Nationale de la météorologie ONM, ministère de l'élevage, ministère de l'environnement, Action contre la faim ACF, Programme Alimentaire Mondial PAM). Ce partage d'information passe par un point focal des alertes (PFA) au niveau de la société civile qui est chargé de collecter l'ensemble des alertes qui concernent ces localités puis les partagent rapidement à des relais communautaires formés sur l'identification des menaces et qui sont en relation avec les communautés pour un partage rapide des informations vers ces derniers.
- **Événements liés aux aléas naturels** : Événements survenus dans les localités identifiées et principalement liés aux aléas naturels (Feux de brousse, inondation, sécheresse, vagues de chaleur ou froid ...). Les informations sur ces événements permettent entre autres, de mieux connaître les capacités des populations à répondre aux événements et d'évaluer la réponse des autorités. Elles servent également à collecter des informations permettant de veiller à la survenue de nouveaux risques non identifiés lors de la phase de cartographie des risques. Les informations sur les événements liés aux aléas naturels sont partagées par les relais communautaires à un point focal des alertes (PFA) chargés qui est chargé de vérifier si les autorités ont déjà été informés pour les événements nécessitant une réponse de ces derniers pour ainsi au cas contraire informer les autorités. Ce PFA est également chargé de consolider toutes les informations liées aux événements dans une base de données pour documenter ces événements.

Processus de partage des alertes naturels

Information Préventive

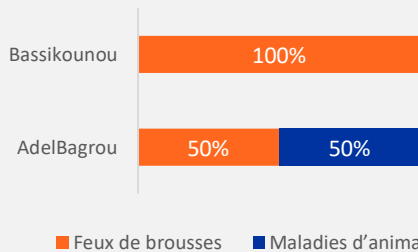


Événement



TYPES ÉVÈNEMENTS

Événements enregistrés en janvier 2023
 (Réponses multiples)



Concernant les événements, des feux de brousse ont été signalé dans les villages de Boughlé, R'ken et Medhala.

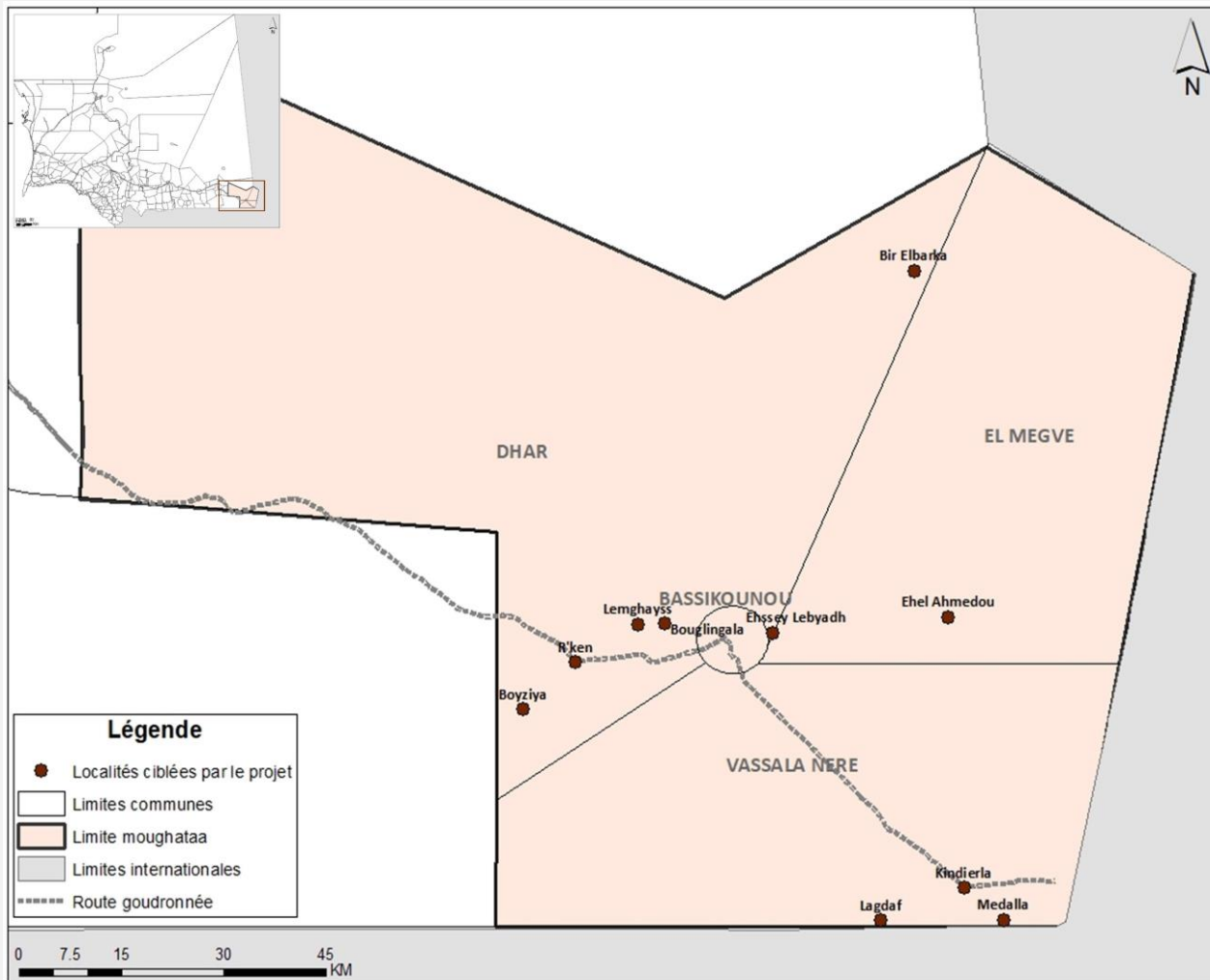
En plus, une maladie qui semble être la fièvre aphteuse a été notée au niveau du village de Boughlé, ayant affecté 20 animaux dont 7 morts. L'information a alors été partagée aux services techniques du ministère de l'élevage par le point focal des alertes.

INFORMATIONS PREVENTIVES



Durant ce mois de janvier 2023, 7 alertes (Informations préventives) ont été collectées pouvant concernées les moughataas de Adel Bagrou et Bassikounou. Elles ont toutes été émises par l'Office Nationale de la Météorologie (ONM) et concernaient pour la totalité des avis de présence de particules de sable dans l'air qui avaient pour principal impact, la réduction de la visibilité. Toutes ces informations ont été partagées aux communautés via les relais communautaires.

CARTE: LOCALISATIONS DES VILLAGES (MOUGHATAA DE BASSIKOUNOU ET ADEL BAGROU)

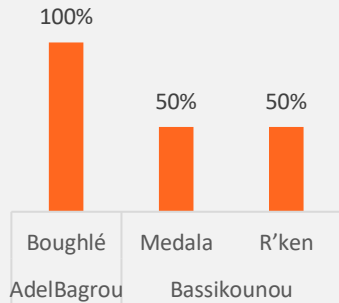


Disclaimer: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

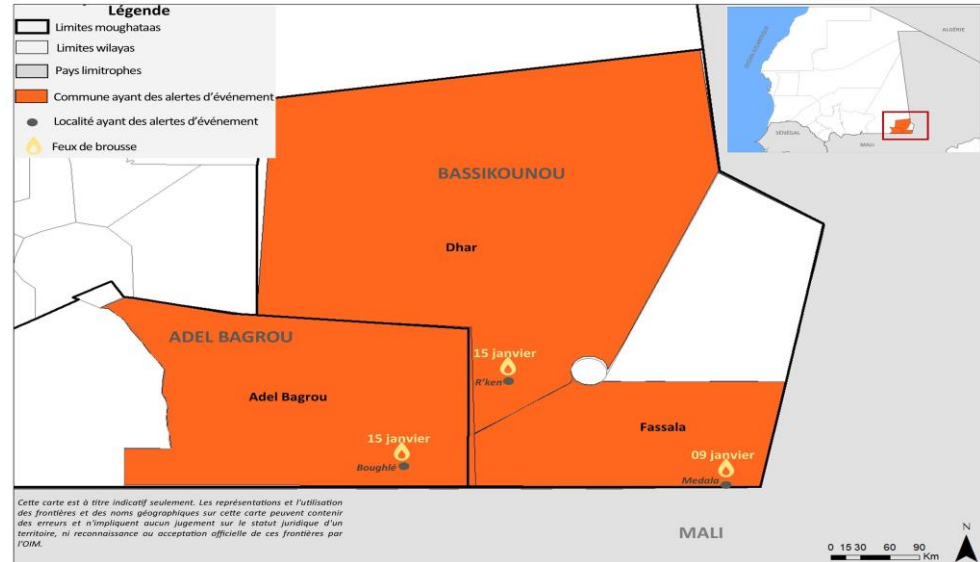
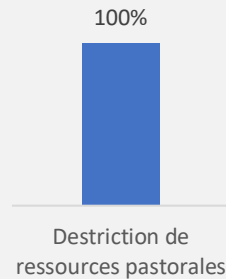
FEUX DE BROUSSE

APERÇU DE LA SITUATION DES FEUX DE BROUSSE ET LES IMPACTS

Villages ayant enregistré des feux de brousse par commune

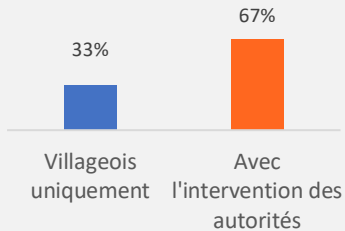


Impact des feux de brousse

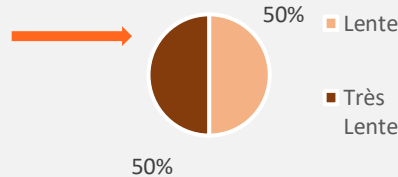


Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

Intervention des villageois et autorités



Rapidité de l'intervention des autorités



Durant le mois de janvier 2023, 3 feux de brousses ont été déclarés par les relais communautaires dans les 20 villages ciblés par le projet. Ces feux de brousses ont été notés dans les villages de Boughlé, Medala et R'ken. Les sources de feux de brousse étaient inconnues.

La majorité (67%) de ces feux de brousses n'a pu être maîtrisé qu'avec l'intervention des autorités locales et services techniques. Toutefois, la rapidité d'intervention de ces derniers a été jugé relativement lente.

En termes d'impacts, il a été noté que ces feux de brousses enregistrés mois de janvier 2023 n'a causé aucune perte en vies humaines. Toutefois des pertes ont été notés sur les ressources pastorales avec environ 30 km² de ressources pastorales (pâturage) ravagées à cause des feux (20 km² dans le village de R'ken et 10 km² dans le village de Boughlé).

Les besoins des communautés pour lutter efficacement contre les feux de brousse restent sont :

- Un appui en équipements et matériels contre les feux de brousses.
- Une réponse rapide des autorités